

[29 octobre - Journée mondiale de l'Accident Vasculaire Cérébral] A l'occasion de la journée mondiale de l'AVC, les équipes du CHRU mobilisées proposent un stand au public le mercredi 4 novembre prochain, de 9h à 16h30, aux Halles de Tours.

En France, l'AVC (Accident Vasculaire Cérébral) est la première cause de handicap physique acquis de l'adulte et première cause de mortalité chez la femme. Chaque année, environ 150 000 personnes en sont victimes, c'est-à-dire qu'un AVC survient toutes les 4 minutes. Il s'agit d'un problème de santé publique puisqu'environ 30% des patients décèdent dans l'année suivant leur accident, et 70% en garderont des séquelles invalidantes. **NOUS SOMMES TOUS CONCERNES !**

Plusieurs facteurs de risque

Plusieurs facteurs de risque tels que l'hypertension artérielle, le tabagisme, le cholestérol, le surpoids, le diabète peuvent être en cause. Avec la mise en place de mesures de prévention accessible à tous, un grand nombre des AVC peuvent être évités : contrôler sa pression artérielle, mesurer régulièrement son taux de glycémie, son taux de cholestérol. Adopter un mode de vie sain en mangeant équilibré (fruits et légumes, poissons et viandes blanches, plats faits maisons), en limitant sa consommation d'alcool, en arrêtant de fumer et en pratiquant une activité physique régulière.

Une prise en charge immédiate pour limiter les séquelles

Il existe deux grands types d'AVC : les AVC ischémiques ou infarctus du cerveau (80% des cas) consécutifs à l'obstruction d'une artère cérébrale ; et les hémorragies cérébrales (20% des cas) dus à la rupture d'un vaisseau sanguin cérébral. Véritable urgence médicale, l'AVC nécessite une prise en charge immédiate pour limiter les séquelles : **CHAQUE MINUTE COMPTE !**

En France, nous disposons d'une filière de prise en charge qui débute par l'appel à la régulation centre 15 afin d'amener le plus vite possible le patient dans une des 135 unités neurovasculaires, dont 5 pour la Région Centre-Val de Loire, spécialisées dans la prise en charge des AVC, réparties sur l'ensemble du territoire et ouvertes 24h/24.

L'unité neurovasculaire du CHRU de Tours

Le CHRU de Tours accueille l'une des 135 unités neurovasculaires, coordonnée par le Pr Marco Pasi et qui est composée de 8 médecins, 14 infirmières, 2 orthophonistes, 1 kinésithérapeute et 24 aides-soignants. Elle dispose de 8 lits de soins intensifs neurovasculaires et de 22 lits supplémentaires.

Elle est dédiée à la prise en charge des patients atteints de pathologies vasculaires. Dans le secteur des soins intensifs sont pris en charge en phase aigue les patients bénéficiant d'une thrombolyse intraveineuse (137 patients en 2025) ou d'une thrombectomie mécanique (262 en 2025) ; ainsi que les AVC hémorragiques. Un médecin est disponible 24h/24 pour la gestion des alertes AVC.

La prise en charge des AVC se fait en étroite collaboration avec les services de neuroradiologie interventionnelle, mais également d'anesthésie réanimation, de cardiologie et de neurochirurgie. Cette prise en charge pluridisciplinaire permet le respect de protocoles strictes nécessaires à la prise en charge des AVC qu'ils soient ischémiques ou hémorragiques.

Au CHRU de Tours, chaque année ce sont 1200 AVC qui sont pris en charge par l'unité neuro-vasculaire.

Au-delà de la prise en charge clinique, de nombreux projets de recherche sont menés pour améliorer la prise en charge et transformer le pronostic des AVC. On peut notamment citer le projet TIPITCH, porté par le Pr Cordonnier du CHRU de Lille, et coordonné au CHRU de Tours par les Pr Grégoire Boulouis (neuroradiologue diagnostic et interventionnel) et Pr Marco Pasi.

Les missions de la filière territoriale AVC

Depuis le plan AVC 2010-2014, des postes d'animateurs de filière pour l'Accident Vasculaire Cérébral ont été créés. Depuis novembre 2018, au CHRU, Blandine Boulay et Elodie Poirier, infirmière en UNV, sont animatrices de filière AVC pour les départements 37 et 41. La coordination médicale régionale est assurée par Dr Mariam Annan. Ces différents postes sont possibles grâce au financement de l'ARS. Les missions sont le suivi et l'optimisation de la filière territoriale ainsi que son animation, entre autres par des actions de prévention et d'information sur l'Accident Vasculaire Cérébral.



L'association France AVC 37

L'Association regroupe, d'une part des victimes d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) et leurs proches, et d'autre part des professionnels de santé. L'Association a pour buts d'apporter une information claire et facile d'accès à la population générale sur les AVC, sur les signes et symptômes devant faire craindre la survenue d'un AVC et sur la conduite à appliquer pour réduire les risques d'invalidité. Elle s'attache aussi à soutenir les victimes d'AVC et leurs proches par des rencontres, des échanges, un soutien et une présence alors que la personne victime d'AVC se sent si souvent perdue et isolée.

